

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 613

présenté par
M. Sebaoun

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 23, supprimer les mots :

« envisagé par le Gouvernement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.